

Image not found or type unknown



## Droit de passage pour agrandissement de celui ci

Par **Tassan Michele**, le **04/06/2018** à **17:11**

Je suis propriétaire d'une maison avec un chemin dont je dois le droit de passage aux maisons bordant celui-ci mais un des propriétaires a été vendu à un promoteur pour faire 4 villas et a donc demandé aux propriétaires bordant celui-ci de lui vendre une bande de 3m afin d'obtenir 6m de large pour être dans la légalité de mon côté. J'aimerais vendre une parcelle de mon terrain pour faire 2 villas mais on me demande d'agrandir encore de 2m ce qui est impossible étant propriétaire de ce chemin je me trouve lésé et me demande si c'est bien normal merci de votre réponse